



NEGOCIATION INTERESSEMENT / PARTICIPATION COVEA 2020-2022

La négociation sur la Participation aux bénéfices a pris fin ce lundi 29 Juin, et l'accord a été signé par la CFTC ainsi que par l'ensemble des Organisations Syndicales Représentatives.

Les conditions de l'accord de Participation sont les mêmes que l'accord signé en 2017.

La négociation sur l'Intéressement de l'UES COVEA se poursuivra au plus tard jusqu'à mi-Août afin que l'avance puisse être redistribuée en Septembre.

Voici les dernières propositions de la Direction :

- **Versement de l'intéressement dès le premier euro de bénéfice.**

Aujourd'hui avec un résultat comptable de moins de 300 millions d'euros, un Intéressement serait versé alors qu'avec l'ancien accord, rien n'était prévu.

Cette avancée a été initiée par la CFTC mais elle ne doit pas nous faire oublier que les performances du passé risquent de ne pas se reproduire.

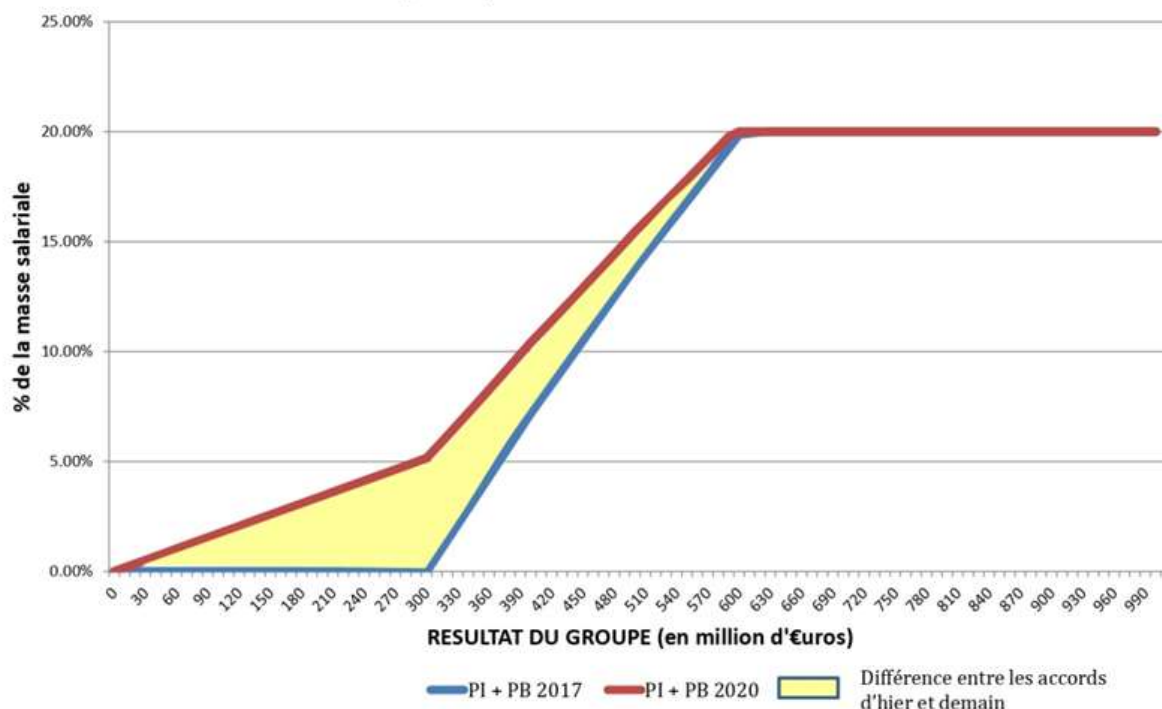
- **Versement du maximum des primes dès que le bénéfice atteint 600 millions d'euros**

Intéressement + Participation = 20%

Malgré un contexte économique compliqué à venir, la Direction refuse de baisser les seuils de déclenchement de redistribution.

La CFTC maintient sa demande initiale de neutraliser tous les dons versés par COVEA pendant la crise sanitaire afin de ne pas amputer le résultat final.

Comparaison 2017-2020 du versement des primes d'intéressement et de participation de l'UES COVEA



La prime maximum de 20% serait obtenue dès 600 millions de Résultat.

Ce graphique démontre les avancées obtenues par rapport à l'ancien accord d'intéressement, puisque dès le 1^{er} € une prime sera versée.

Une nouvelle négociation est à venir le 9 Juillet, la CFTC restera force de propositions afin d'améliorer les conditions pour obtenir le plafond de la prime.

Notre ambition est de maintenir les niveaux de versements connus ces trois dernières années, tout en sachant que nous sommes tributaires des résultats générés par l'UES COVEA.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous à la fin de la négociation.

Une question, un renseignement, contactez-nous !

contact@cftc-covea-france.fr



Notre page FACEBOOK



Notre site WEB

**Partenaire de votre vie
Professionnelle**